



Association de parents d'élèves locale et indépendante

« Le bien-être et la valorisation de nos enfants »

Une continuité sur 3 établissements

Collège Marcel Doret Le vernet

gipev.vernet@gmail.com

NOS ENGAGEMENTS

Vous représenter
Vous accompagner
Vous écouter
Vous soutenir

dans la scolarité de votre enfant

NOS ACTIONS

Présence et intervention aux

Conseils de classe
Conseils d'administration
Commissions diverses

DIALOGUE

Permanent avec la direction et les instances officielles

SOUTIEN

Des parents et des enseignants
dans les démarches et les requêtes

N'hésitez pas à nous rejoindre.

Nous vous attendons à notre **Assemblée Générale le mercredi 15 septembre à 20h30**, salle des séniors, 110 place du fort, Labarthe sur Lèze.

Retrouvez-nous sur <https://gipev.blogspot.com>



Adhérent GIPEV
Participation à la
vie de l'association

**Elus
GIPEV**

**Adhérent
GIPEV**

REFERENT ETABLISSEMENT

- Dialoguer avec la direction et les instances officielles
- Faire un lien avec les associations via les élus

PARENT DELEGUE aux CONSEILS DE CLASSE

- Représenter les parents d'élèves
- Faire le lien parents / professeurs
- Echanger (questionnaires) et communiquer (synthèse des conseils)

ET
/
OU

ET
/
OU

**Référent GIPEV lors des
commissions :**

- ✚ Conseil d'administration
- ✚ Conseil de discipline
- ✚ Commission permanente
- ✚ Commission de la vie lycéenne

**Référent GIPEV lors des
commissions :**

- ✚ Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté
- ✚ Commission restauration
- ✚ Commission fonds social
- ✚ Commission de sécurité et de conditions de travail

Lycée Jean Pierre Vernant
Pins Justaret

Collège Pierre Mendès France
Labarthe sur Lèze

Continuité sur 3 établissements

Collège Marcel Doret
Le Vernet

Actions portées par le GIPEV

- 2015: Conférence sur le harcèlement par Nora FRAISSE
- 2018 : Conférence sur la confiance en soi par Céline PRATAS
- 2020 : Conférence autour de l'orientation par Stéphanie RIGGS



BULLETIN D'ADHESION 2021 - 2022

Bulletin d'adhésion à remplir et à déposer sous enveloppe à l'attention du GIPEV, dans la boîte aux lettres GIPEV qui se situe au portail du collège.

Nom et prénom du responsable de l'enfant :

Adresse :

Code postal :

Commune:

Tél. domicile:

Portable :

E-mail :

Classe fréquentée par votre (vos) enfant(s) :

NOM	PRENOM	CLASSE	Souhaitez-vous être délégué de classe ? (OUI/NON)

Montant de la Cotisation : 10,00 Euros

L'adhésion est unique par famille et déductible des impôts. Chèque à l'ordre du **GIPEV.**

Reçu Fiscal 2021 : adhésion GIPEV, adresse : mairie, 30, avenue de la Mairie 31810 – Vernet



Don reçu par chèque de :

Montant de l'adhésion : 10 euros (dix euros)

Date et signature

Reçu au titre des dons à certains organismes d'intérêt général Articles 200, 238 bis & 885-0 V bis A du code général des impôts (CGI)